



ANALYSE PROSPECTIVE DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE D'ÉLEVAGE SUR LE SITE NATURA 2000 « VALLEE ET COTEAUX DE LA LAUZE » EN LIEN AVEC LA CONTRACTUALISATION DES MESURES AGRO- ENVIRONNEMENTALES



Avril 2015

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| A. Contexte de l'étude | 4 |
| B. Évolution de la situation agricole | 5 |
| 1. <i>Les agriculteurs : une population en diminution et vieillissante</i> | 5 |
| 2. <i>Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX)</i> | 5 |
| 1.1 <i>Évolution de la répartition des exploitations en fonction des OTEX</i> | 5 |
| 1.2 <i>Évolution de la répartition des surfaces exploitées en fonction des OTEX</i> | 6 |
| 1.3 <i>Évolution des cheptels</i> | 7 |
| 3. <i>Une SAU en évolution avec les modifications de la réglementation PAC</i> | 9 |
| 4. <i>Conclusion : la poursuite des tendances décrites dans le document d'objectifs</i> | 11 |
| C. Le devenir des zones contractualisées | 12 |
| 1. <i>Des exploitants prêts à s'engager</i> | 12 |
| 2. <i>Un constat également positif pour les surfaces</i> | 12 |
| 3. <i>Une répartition des surfaces en mosaïque</i> | 13 |
| 4. <i>Une situation plutôt favorable pour les habitats naturels mais à relativiser</i> | 14 |
| 5. <i>Un devenir des habitats fractionné</i> | 15 |
| D. Des secteurs nouveaux pour la contractualisation | 20 |
| 1. <i>Des habitats naturels d'intérêt communautaires inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés</i> | 20 |
| 2. <i>...avec une répartition variable</i> | 20 |
| 3. <i>Une proportion importante de pelouses et landes hors surfaces PAC</i> | 22 |
| 4. <i>... localisée sur l'ensemble du site</i> | 22 |
| E. Conclusion | 24 |
| F. Annexes | 25 |
| 1. <i>Sources bibliographiques</i> | 25 |
| 2. <i>Liste des tableaux</i> | 25 |
| 3. <i>Liste des cartes</i> | 25 |

A. Contexte de l'étude

« Les sites, en animation depuis plus de 10 ans, connaissent des évolutions de fond avec les changements structurels des exploitations et des propriétés en lien avec les orientations données par la PAC (nombreux départs à la retraite, agrandissement des exploitations, modifications des orientations, diminution de l'activité d'élevage extensif, développement des élevages hors-sol,...), qui pourraient remettre en cause la pérennité et l'intégrité des habitats naturels.

Il s'agit d'évaluer ces évolutions et leurs conséquences sur la gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire, afin d'adapter les outils contractuels et l'accompagnement des gestionnaires du site. Une actualisation des données de l'analyse de l'activité agricole réalisée lors de l'élaboration du document d'objectifs serait souhaitable ainsi qu'une analyse des tendances prévisibles ». Extrait du CCTP de l'appel d'offres pour l'animation 2014 pour le site FR730089 « Vallée et Coteaux de la Lauze ».

L'étude traite successivement

- De l'évolution de la situation agricole
- Du devenir des zones contractualisées
- Et du potentiel de nouvelle contractualisation

Le lecteur notera qu'en terme d'habitats naturels, l'étude se concentre sur le périmètre Natura 2000 actuel et n'inclut pas les habitats présents sur la zone concernée par l'extension (communes de Bectave-Aguin, Faget-Abbatial et Villefranche d'Astarac) et déjà sous contrat.

B. Évolution de la situation agricole

1. Les agriculteurs : une population en diminution et vieillissante

D'après les données de la DDT 32, on assiste à une diminution du nombre d'exploitants agricoles associée à une augmentation de la superficie moyenne traduisant une répartition des terres libérées entre les exploitants restants.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie moyenne entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

| | 2004 | 2014 |
|------------------------|----------|----------|
| Nombre d'exploitations | 244 | 229 |
| Superficie moyenne | 32.49 ha | 37.23 ha |

Tableau 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles (données DDT 32, janvier 2015)

| Pyramide des âges en 2014 | | | | | | |
|---------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------|
| | 0-14 ans | 15-29 ans | 30-44 ans | 45-59 ans | 60-74 ans | 75 ans et plus |
| En nombre | 0 | 9 | 64 | 147 | 44 | 11 |
| En % | 0% | 3% | 23% | 53% | 16% | 4% |

N.B : le total de 275 est supérieur à 229 car les associés des sociétés sont comptés.

Si l'on reprend les données récoltées lors des enquêtes communales réalisées dans le cadre de l'étude foncière réalisée sur le territoire Natura 2000 en 2007, nous avons la répartition suivante :

Tableau 3 : Répartition des exploitants individuels par âge (données ADASEA 32, 2007)

| | Moins de 40 ans | De 41 à 54 ans | De 55 ans et plus |
|-----------|-----------------|----------------|-------------------|
| En nombre | 6 | 14 | 13 |
| En % | 18% | 42% | 39% |

On assiste ainsi à un vieillissement de la population des exploitants agricoles.

2. Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX)

1.1 Évolution de la répartition des exploitations en fonction des OTEX

La comparaison des données 2000 et 2010 du Recensement Général Agricole à l'échelle des 13 communes du site Natura 2000 (informations non disponibles à l'échelle du site) montre les évolutions suivantes :

- Pas d'évolution dans les principales OTEX entre 2000 et 2010 (grandes cultures, bovins viande, ovins et autres herbivores, polyculture-élevage, élevage hors sol),
- Diminution du nombre d'exploitations ayant une orientation « grandes cultures », « bovins viande » et « polyculture-élevage »,
- Augmentation du nombre d'exploitations ayant une orientation « Ovin et autres herbivores » et « élevage hors-sol »,

Traduisant une diminution de l'activité d'élevage et une spécialisation.

A noter que certaines données communales ne sont pas disponibles pour les OTEX présentés dans le tableau ci-dessous car considérées comme soumises au secret statistique ce qui peut faire évoluer les chiffres. Les OTEX ne comprenant que ce type d'informations ne sont présentées ici (cas du maraîchage, de la viticulture, des bovins lait).

Tableau 4 : Évolution du nombre d'exploitations en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| Orientation technico-économique de l'exploitation | Année | Nombre d'exploitations sur les 13 communes |
|--|-----------------------|---|
| Toutes orientations | 2000 | 234 |
| | 2010 | 168 |
| | 2000-2010 | -66 |
| | Evolution en % | -28,21% |
| dont Grandes cultures | 2000 | 63 |
| | 2010 | 41 |
| | 2000-2010 | -22 |
| | Evolution en % | -34,92% |
| dont Bovins viande | 2000 | 37 |
| | 2010 | 16 |
| | 2000-2010 | -21 |
| | Evolution en % | -56,76% |
| dont Ovins et Autres herbivores | 2000 | 3 |
| | 2010 | 13 |
| | 2000-2010 | 10 |
| | Evolution en % | 333,33% |
| dont Elevages hors sol | 2000 | 13 |
| | 2010 | 18 |
| | 2000-2010 | 5 |
| | Evolution en % | 38,46% |
| dont Polyculture, Polyculture-élevage | 2000 | 62 |
| | 2010 | 34 |
| | 2000-2010 | -28 |
| | Evolution en % | -45,16% |

1.2 Évolution de la répartition des surfaces exploitées en fonction des OTEX

Les tendances par exploitation se traduisent en termes de surface exploitée. Ainsi la diminution du nombre d'exploitations ayant une orientation « grandes cultures », « bovins viande » et « polyculture-élevage se répercutent en terme de surfaces avec respectivement -11.58 %, -48.83 % et -47.75% tout comme l'augmentation du nombre d'exploitations ayant une orientation « Ovin et autres herbivores » et « élevage hors-sol » avec respectivement + 665.22 % et + 87.86 %

A noter que certaines données communales ne sont pas disponibles pour les OTEX présentés dans le tableau ci-dessous car considérées comme soumises au secret statistique ce qui peut faire évoluer les chiffres. Les OTEX ne comprenant que ce type d'informations ne sont présentées ici (cas du maraîchage, de la viticulture, des bovins lait).

Tableau 5 : Évolution de la surface en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| Orientation technico-économique de l'exploitation | Année | Surfaces cumulées sur les 13 communes |
|---|----------------|---------------------------------------|
| Toutes orientations | 2000 | 9 856 |
| | 2010 | 8 681 |
| | 2000-2010 | -1 175 |
| | Evolution en % | -11,92% |
| dont Grandes cultures | 2000 | 2 583 |
| | 2010 | 2 284 |
| | 2000-2010 | -299 |
| | Evolution en % | -11,58% |
| dont Bovins viande | 2000 | 1 201 |
| | 2010 | 617 |
| | 2000-2010 | -584 |
| | Evolution en % | -48,63% |
| dont Ovins et Autres herbivores | 2000 | 69 |
| | 2010 | 528 |
| | 2000-2010 | 459 |
| | Evolution en % | 665,22% |
| dont Elevages hors sol | 2000 | 412 |
| | 2010 | 774 |
| | 2000-2010 | 362 |
| | Evolution en % | 87,86% |
| dont Polyculture, Polyculture-élevage | 2000 | 3 353 |
| | 2010 | 1 752 |
| | 2000-2010 | -1 601 |
| | Evolution en % | -47,75% |

1.3 Évolution des cheptels

L'évolution des OTEX se traduit dans l'évolution des cheptels.

Attention : certaines données communales ne sont pas disponibles car considérées comme soumises au secret statistique ce qui peut faire évoluer les chiffres).

Si l'on observe l'évolution du cheptel de bovins, on assiste à une diminution du nombre d'exploitations en ayant ainsi du cheptel total même si la diminution est moins importante traduisant une forme de concentration.

Tableau 6 : Évolution du cheptel de bovins entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| | | Année | Total 13 communes |
|--------------|-------------------------------|-----------|-------------------|
| Total Bovins | Exploitations en ayant | 2000 | 128 |
| | | 2010 | 72 |
| | Évolution | 2000-2010 | -56 |
| | | en % | -44% |
| | Cheptel correspondant (têtes) | 2000 | 5 302 |
| | | 2010 | 4 144 |
| | Évolution | 2000-2010 | -1 158 |
| | | en % | -22% |

En terme de vaches et de bovins d'un an ou plus, le constat est le même que pour l'ensemble des bovins.

Tableau 7 : Évolution du cheptel de vaches entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| | | Année | Total 13 communes |
|--------------|-------------------------------|-----------|-------------------|
| Total Vaches | Exploitations en ayant | 2000 | 122 |
| | | 2010 | 68 |
| | Évolution | 2000-2010 | -54 |
| | | en % | -44% |
| | Cheptel correspondant (têtes) | 2000 | 2 827 |
| | | 2010 | 1 921 |
| | Évolution | 2000-2010 | -906 |
| | | en % | -32% |

Tableau 8 : Évolution du cheptel de bovins d'un an ou plus entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| | | Année | Total 13 communes |
|------------------------------|-------------------------------|-----------|-------------------|
| Total Bovins d'un an ou plus | Exploitations en ayant | 2000 | 114 |
| | | 2010 | 67 |
| | Évolution | 2000-2010 | -47 |
| | | en % | -41% |
| | Cheptel correspondant (têtes) | 2000 | 1 157 |
| | | 2010 | 1 070 |
| | Évolution | 2000-2010 | -87 |
| | | en % | -8% |

En ce qui concerne l'évolution du cheptel de vaches allaitantes et de bovins de moins d'un an, on note également à une diminution du nombre d'exploitations élevant ce type d'animaux mais une augmentation du nombre de têtes montrant la concentration de la production ainsi que la spécialisation dans un système de naisseur (l'engraissement étant dévolu à l'exportation, « les veaux partent pour l'Italie »).

Tableau 9 : Évolution du cheptel de vaches allaitantes entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| | | Année | Total 13 communes |
|--------------------------|-------------------------------|-----------|-------------------|
| Total Vaches allaitantes | Exploitations en ayant | 2000 | 115 |
| | | 2010 | 62 |
| | Évolution | 2000-2010 | -53 |
| | | en % | -46% |
| | Cheptel correspondant (têtes) | 2000 | 1 105 |
| | | 2010 | 1 335 |
| | Évolution | 2000-2010 | 230 |
| | | en % | 21% |

Tableau 10 : Évolution du cheptel de bovins de moins d'un an entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000

| | | Année | Total 13 communes |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------|-------------------|
| Total Bovins de moins d'un an | Exploitations en ayant | 2000 | 96 |
| | | 2010 | 63 |
| | Évolution | 2000-2010 | -33 |
| | | en % | -34% |
| | Cheptel correspondant (têtes) | 2000 | 1 038 |
| | | 2010 | 1 399 |
| | Évolution | 2000-2010 | 361 |
| | | en % | 35% |

N.B : les données concernant les vaches laitières, les chèvres, les porcins les truies reproductrices de 50 kg ou plus, les brebis nourrices, les brebis laitières et les poulets de chair ne sont pas présentées car soumises au secret statistique et non exploitables.

3. Une SAU en évolution avec les modifications de la réglementation PAC

L'assolement reflète les OTEX avec une majorité de grandes cultures et de surfaces en herbe.

Tableau 11 : Évolution de l'assolement PAC entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)

| | Surface en ha | | |
|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------------|
| | 2004 | 2014 | différence 2014-2004 |
| ARBORICULTURE ET VITICULTURE | 3,99 | 3,42 | -0,57 |
| CEREALES | 2557,38 | 2710,22 | 152,84 |
| CULTURES DE FIBRES | 0 | 0 | 0 |
| DIVERS | 296,37 | 105,48 | -190,89 |
| FOURRAGES | 63,53 | 25,1 | -38,43 |
| LEGUMES, FLEURS, FRUITS | 2,65 | 50,95 | 48,3 |
| LEGUMINEUSES A GRAINS | 0,4 | 0 | -0,4 |
| OLEAGINEUX | 985,85 | 1237,87 | 252,02 |
| PROTEAGINEUX | 115,36 | 97,01 | -18,35 |
| SEMENCES | 0 | 0 | 0 |
| SURFACES EN HERBE | 3205,55 | 4004,22 | 798,67 |
| SURFACES GELEES | 697,35 | 291,9 | -405,45 |
| TOTAL | 7928,43 | 8526,17 | 597,74 |
| part SCOP en ha | 4659,35 | 4496,85 | -162,5 |
| part surfaces en herbe en ha | 3269,08 | 4029,32 | 760,24 |
| part SCOP en % | 58,77% | 52,74% | |
| part surfaces en herbe en % | 41,23% | 47,26% | |
| % en gel | 8,80% | 3,42% | |

Entre les deux périodes de référence, les surfaces en gel et en herbe ont évolué de manière opposée car la réglementation a changé pendant cette période. En effet, la suppression de l'obligation pour toute exploitation de déclarer 10% de sa SAU en gel a entraîné le changement de catégorie d'une partie de ces gels vers la classification « prairies » notamment pour les exploitants ayant des animaux ou vendant le foin car les règles d'entretien des prairies était plus adaptée aux systèmes d'exploitation cités plus haut que celle du gel (date d'entretien, possibilité de récolte, mise en place de MAE ...).

D'autre part, certains exploitants ont intégré des parcelles de landes et parcours (intégrés dans la catégorie « surfaces en herbe ») car éligibles aux aides agricoles du 1^{er} et du 2^{ème} pilier (DPU et MAE) sur la période 2007-2014.

Figure 1 : Répartition de l'assolement PAC en 2004 (données DDT 32, janvier 2015)

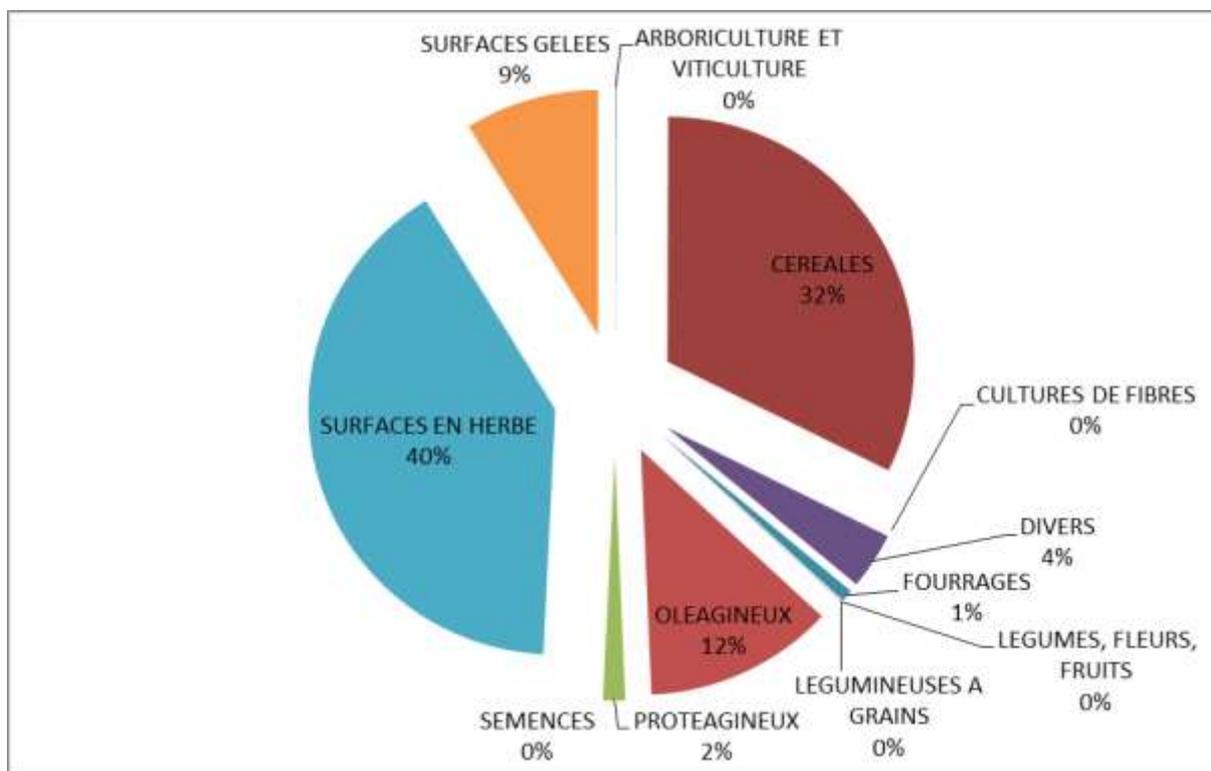
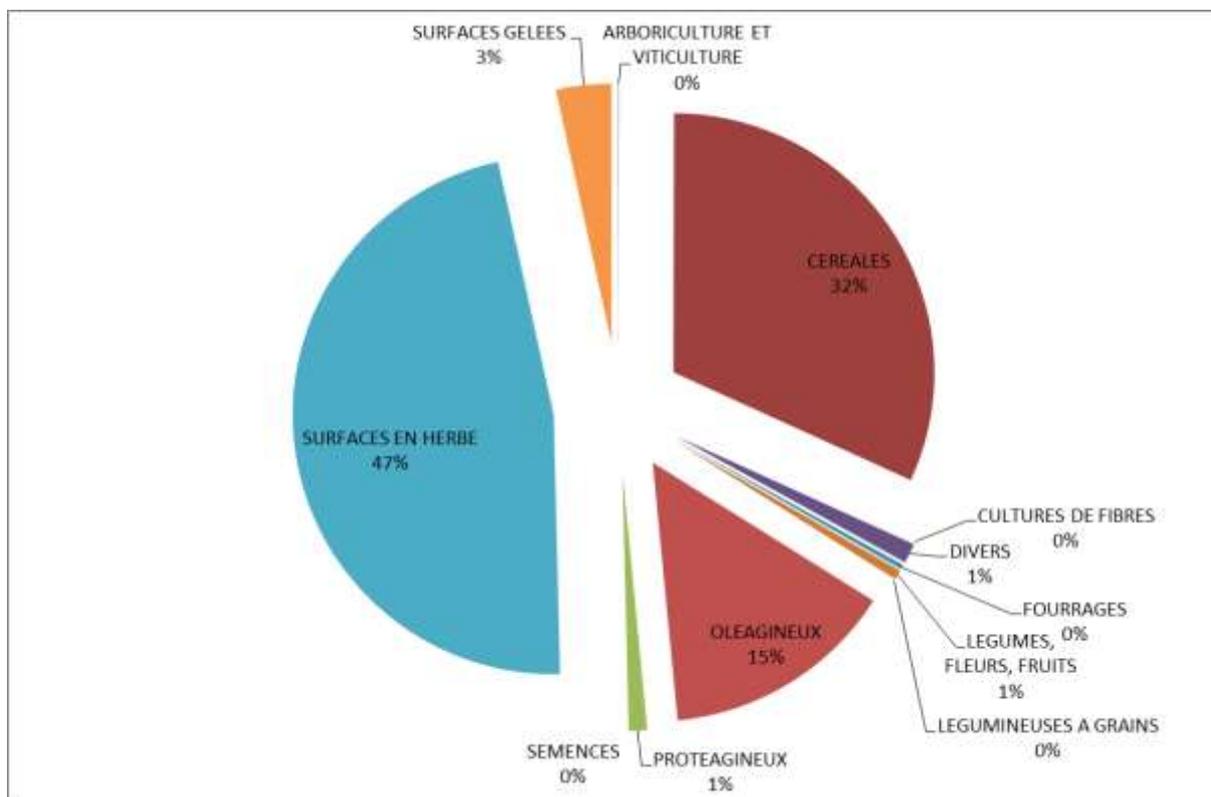
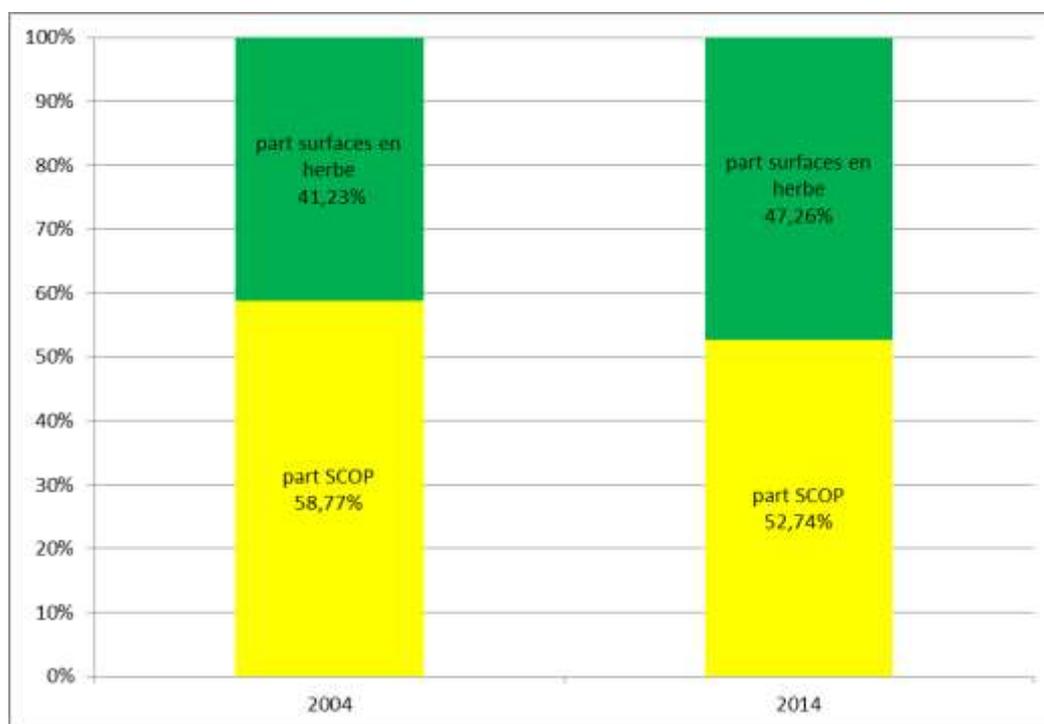


Figure 2 : Répartition de l'assolement PAC en 2014 (données DDT 32, janvier 2015)



En termes de répartition surface en herbe/ surfaces SCOP, on retrouve l'augmentation de la surface en herbe mentionnée au paragraphe précédent. A noter que la part de SCOP reste prépondérante.

Figure 3 : Évolution de la répartition surface en herbe/SCOP entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)



4. Conclusion : la poursuite des tendances décrites dans le document d'objectifs

Depuis 2000, on assiste à une diminution du nombre d'exploitants avec en parallèle une augmentation de la taille moyenne des exploitations. De plus la population agricole vieillit.

Les principales orientations technico-économiques des exploitations (grandes cultures, élevages, polyculture-élevage, élevage hors sol) n'évoluent pas sur la période 2000-2010.

Le phénomène de spécialisation des exploitations décrite dans le document d'objectifs se poursuit : la diminution de la polyculture-élevage qui se traduit par une concentration des cheptels et des surfaces.

Ces évolutions peuvent avoir des conséquences sur la gestion des habitats naturels et des habitats d'espèces visés par la Directive Habitats, Faune, Flore (pelouses et landes, prairies humides et sèches ...), principalement :

- l'abandon des milieux pastoraux les moins accessibles et les moins productifs
- l'intensification des prairies (amendements, drainage, artificialisation).
- le retournement et la conversion des prairies en grandes cultures

Les parties suivantes vont s'attacher à établir les évolutions de la contractualisation sur les habitats naturels d'intérêt communautaire.

C. Le devenir des zones contractualisées

Pour des raisons de praticité et de lisibilité cartographique, l'étude se limite aux engagements surfaciques et exclut les ponctuels et linéaires : c'est à dire respectivement les mares et les haies.

Les mesures surfaciques concernent principalement les surfaces enherbées (les différents types de prairies sèches et humides ainsi que les faciès de pelouses et landes et quelques parcelles déclarées en gel mais à végétation prairiale).

Le traitement cartographique s'appuie sur les bilans annuels réalisés dans le cadre de l'animation dont les engagements sont en cours ou récemment terminés (incluant les surfaces en PHAE2 contractualisées en 2007 et 2008 dont l'engagement a été prorogé et pour lesquelles la structure animatrice est intervenue) et seront par conséquent potentiellement à renouveler en 2015 et 2016.

1. Des exploitants prêts à s'engager

Le souhait quant à la contractualisation sur la période 2015-2020 a été recueilli lors d'enquêtes auprès des 89 exploitants ayant des engagements sur la période 2007-2014. A noter qu'au total ce sont 99 exploitants qui ont été engagés sur cette période, certains ayant transféré leurs engagements à un tiers ou à une société dans laquelle ils sont partie prenante ou encore cessé leur engagement après la première phase de contractualisation.

Seuls 4 exploitants ne souhaitent pas reconduire car ils arrêtent leur activité (départ à la retraite, cessation d'activité en lien avec une maladie, bascule de l'exploitation en agriculture biologique).

En parallèle, 4 exploitants non engagés en MAEc sur la période précédente ont émis le souhait de contractualiser (nouveaux exploitants, agriculteurs dans la zone d'influence). Pour un de ces quatre agriculteurs, il s'agirait d'une éventuelle reprise de parcelles engagées.

Environ 2/3 des exploitants est favorable à un ré-engagement : à relativiser car certains hésitent avec la catégorie « ne sait pas » notamment par rapport au souhait de ne pas ré-engager toutes les parcelles. Dans tous les cas on note une position d'attente forte vis à vis de la nouvelle réglementation PAC pour se décider par rapport à un éventuel engagement.

Tableau 12 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016

| Candidats MAE 2015-2016 | Total |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Non | 4 |
| Oui | 57 (+4 non engagés sur 2007-2014) |
| Ne sait pas | 28 |
| Total général | 89 (+4 non engagés sur 2007-2014) |

2. Un constat également positif pour les surfaces

Le constat réalisé au niveau du nombre d'exploitant se traduit par le même pourcentage en terme de surface : ainsi deux tiers des surfaces engagées seraient renouvelées.

Tableau 13 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016 en terme de surfaces

| | Surface en ha | En pourcentage de surface engagée |
|-------------|---------------|-----------------------------------|
| Non | 75,09 | 3,79% |
| Oui | 1321,34 | 66,67% |
| Ne sait pas | 585,41 | 29,54% |

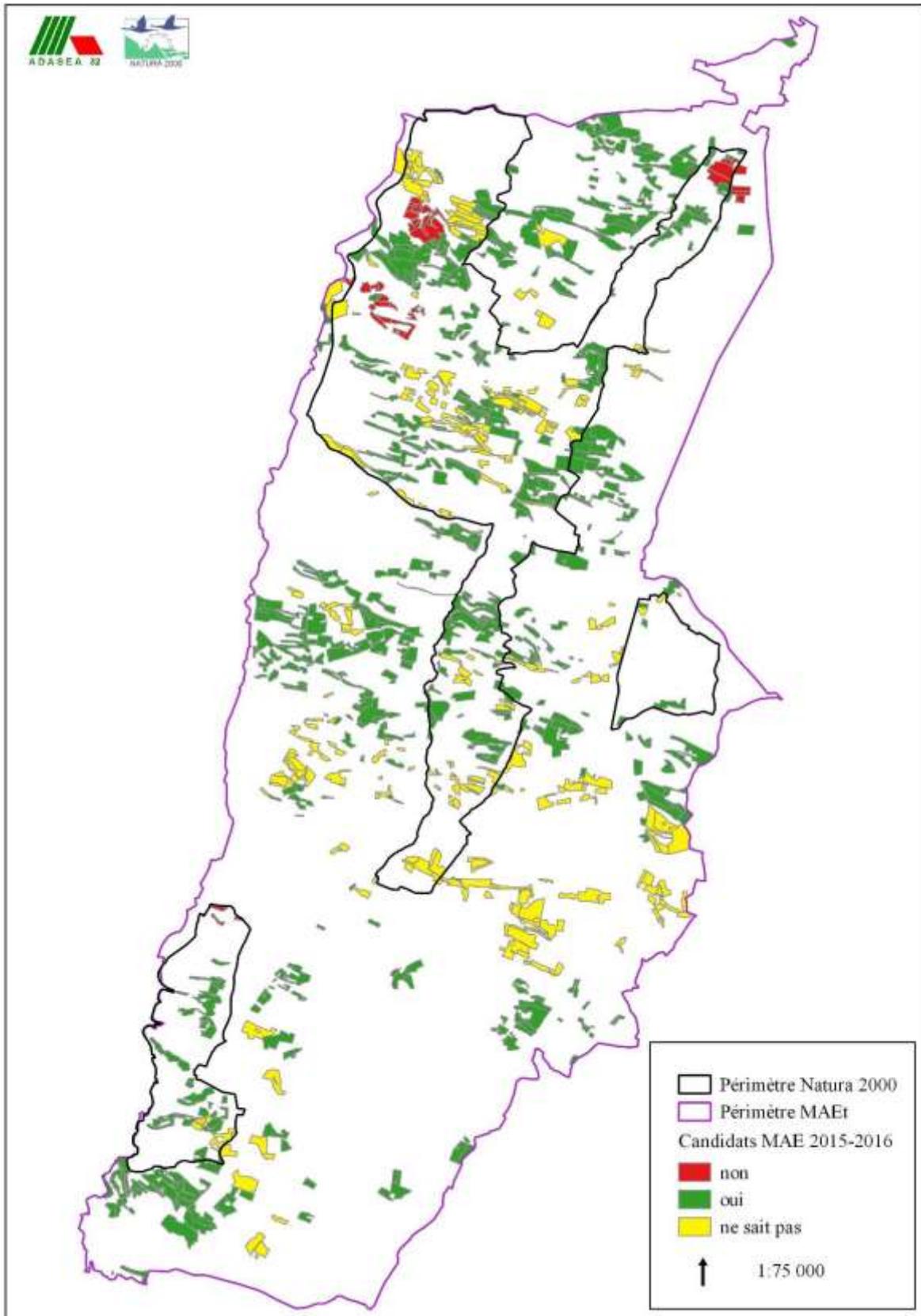
Il faut toutefois relativiser ces chiffres car certains exploitants pouvaient bénéficier de la PHAE2 et des MAEt. Ce dispositif s'achevant et les plafonds de MAEc n'étaient pas relevés par rapport aux MAEt certaines parcelles ne pourront pas être engagées.

D'autre part, parmi les exploitants intéressés pour continuer dans le dispositif, certains ne veulent pas reconduire l'ensemble des parcelles initialement engagées.

3. Une répartition des surfaces en mosaïque

On observe sur la carte suivante que la répartition des surfaces en fonction du souhait d'engagement de l'exploitant montre que le nord du site Natura 2000 concentre le souhait d'arrêt à la fois côté Lauze et côté Arrats. Le dernier exploitant se situe sur le secteur sud du site. Les deux autres propositions (« reconduction » et « ne sait pas ») s'imbriquent tel la mosaïque des milieux.

Carte 1 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants



4. Une situation plutôt favorable pour les habitats naturels mais à relativiser

L'analyse du croisement des habitats naturels et des habitats d'espèces avec la position des exploitants montre que la situation semble favorable pour l'ensemble des habitats naturels et des habitats d'espèces avec des taux de ré-engagement allant de 51 % pour l'habitat mixte « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » (code Natura 2000 : 6210X5130) à plus de 75 % pour les parcours substeppiques (code Natura 2000 : 6220).

Il faut cependant nuancer ces chiffres au regard de la situation spécifique des habitats.

En effet, en ce qui concerne les parcours substeppiques (code Natura 2000 : 6220), la surface à ré-engager représente 33 % de la surface en habitat, dont la surface totale est de 6.13 ha dispersés sous forme de micro-entités au sein de formations de landes et de pelouses.

Les habitats d'espèces à re-engager ne représentent que 12 % de l'habitat d'espèces car celui-ci inclut aussi les boisements qui ne sont pas éligibles aux MAE car ne relevant de la production agricole.

Par ailleurs les pelouses pérennes sèches (code Natura 2000 : 6210), les prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510) et l'habitat mixte « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » (code Natura 2000 : 6210X5130), seuls 1/5 à 1/4 des surfaces des habitats seraient à re-engagées.

Tableau 14 : Répartition des habitats en fonction de la position des exploitants et rapport avec les surfaces totales d'habitats

| | 6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire - Site d'orchidées remarquables | % par rapport à la surface d'habitat contractualisée | % par rapport à la surface totale de l'habitat |
|-------------|--|--|--|
| Non | 3,02 ha | 2,94% | 0,86% |
| Oui | 71,39 ha | 69,43% | 20,27% |
| Ne sait pas | 28,42 ha | 27,64% | 8,07% |

| | 6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea | % par rapport à la surface d'habitat contractualisée | % par rapport à la surface totale de l'habitat |
|-------------|--|--|--|
| Non | 0,00 ha | 0,00% | 0,00% |
| Oui | 2,06 ha | 76,87% | 33,61% |
| Ne sait pas | 0,62 ha | 23,13% | 10,11% |

| | 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude | % par rapport à la surface d'habitat contractualisée | % par rapport à la surface totale de l'habitat |
|-------------|---|--|--|
| Non | 3,54 ha | 3,10% | 1,33% |
| Oui | 69,47 ha | 60,83% | 26,01% |
| Ne sait pas | 41,2 ha | 36,07% | 15,42% |

| | 6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires | % par rapport à la surface d'habitat contractualisée | % par rapport à la surface totale de l'habitat |
|-------------|--|--|--|
| Non | 0 ha | 0,00% | 0,00% |
| Oui | 4,71 ha | 51,93% | 20,15% |
| Ne sait pas | 4,36 ha | 48,07% | 18,66% |

| | Habitat d'espèces | % par rapport à la surface d'habitat contractualisée | % de surface totale de l'habitat |
|-------------|-------------------|--|----------------------------------|
| Non | 57,4 ha | 10,36% | 1,98% |
| Oui | 349,49 ha | 63,08% | 12,03% |
| Ne sait pas | 147,15 ha | 26,56% | 5,06% |

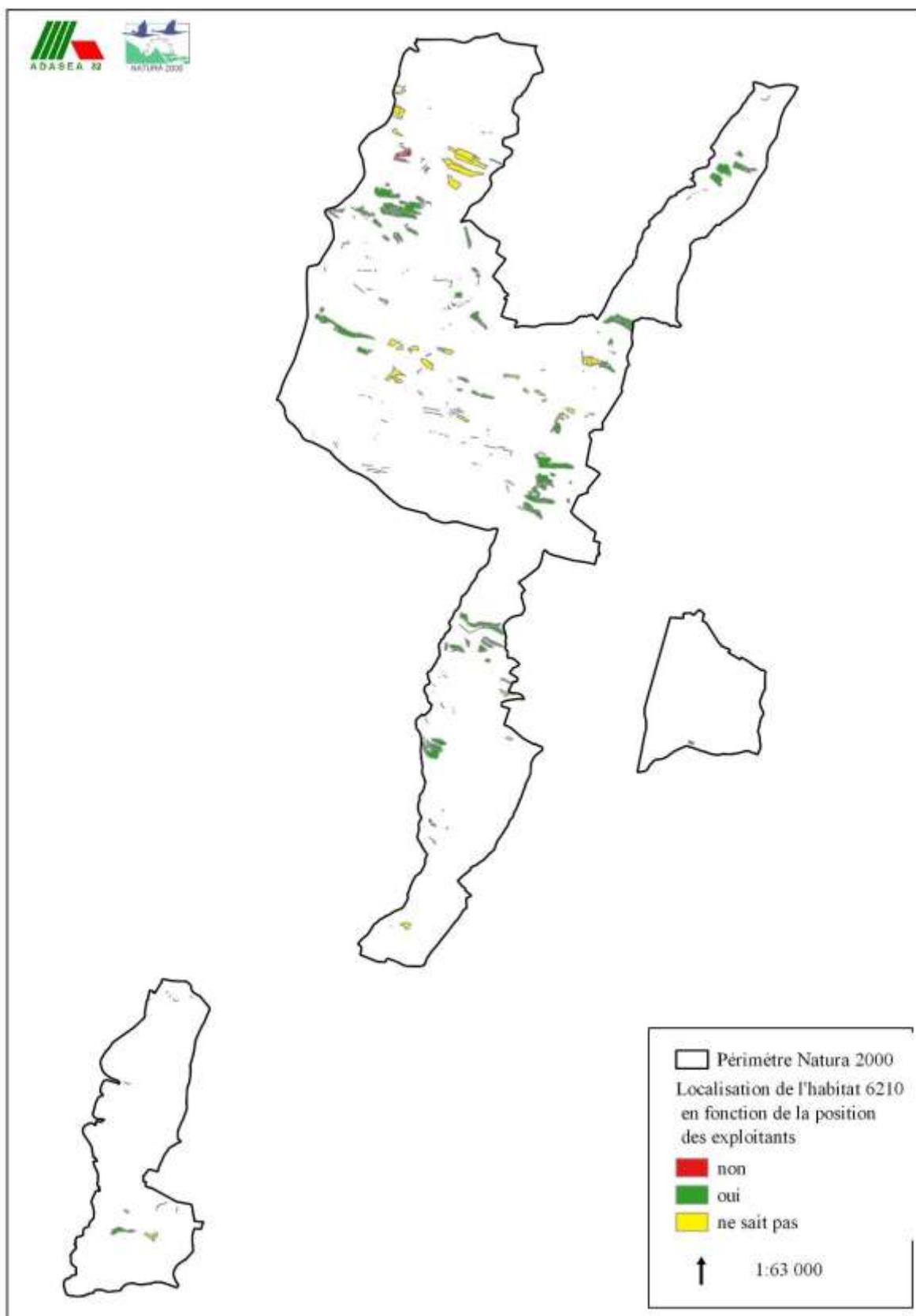
La remarque est la même que précédemment sur la prudence quant à l'exploitation de ces chiffres. Certains exploitants pouvaient bénéficier de la PHAE2 et des MAEt. Ce dispositif s'achevant et les plafonds de MAEc n'étaient pas relevés par rapport aux MAEt certaines parcelles ne pourront pas être engagées. D'autre part parmi les exploitants intéressés pour continuer dans le dispositif certains ne veulent pas reconduire l'ensemble des parcelles initialement engagées.

5. Un devenir des habitats fractionné

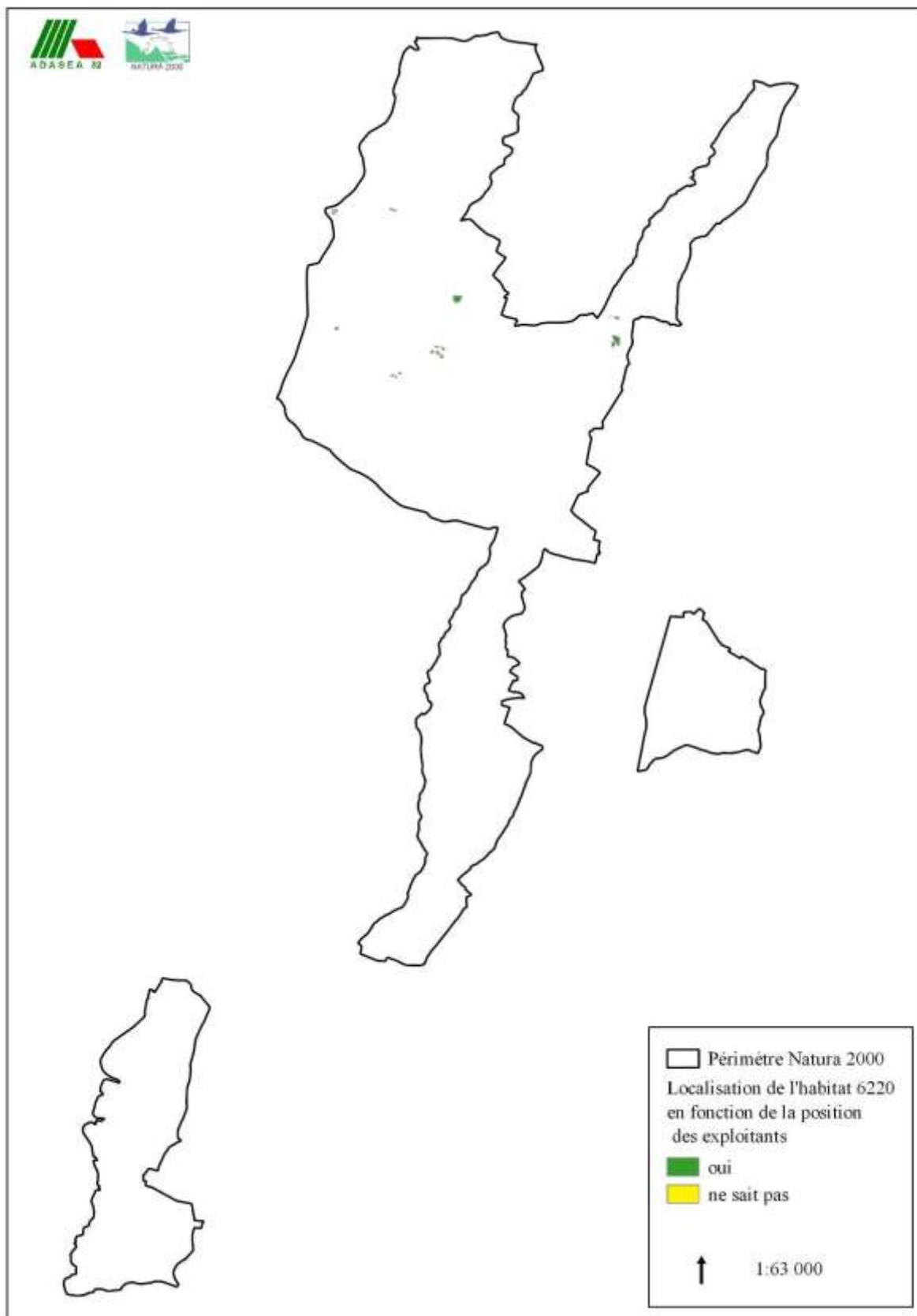
On observe deux types de répartition :

- des groupements plus ou moins importants de surfaces d'habitats à ré-engager ou indévisibles
- des surfaces d'habitats plus faibles formant une mosaïque entre les parcelles à ré-engager, indévisibles ou non ré-engageables.

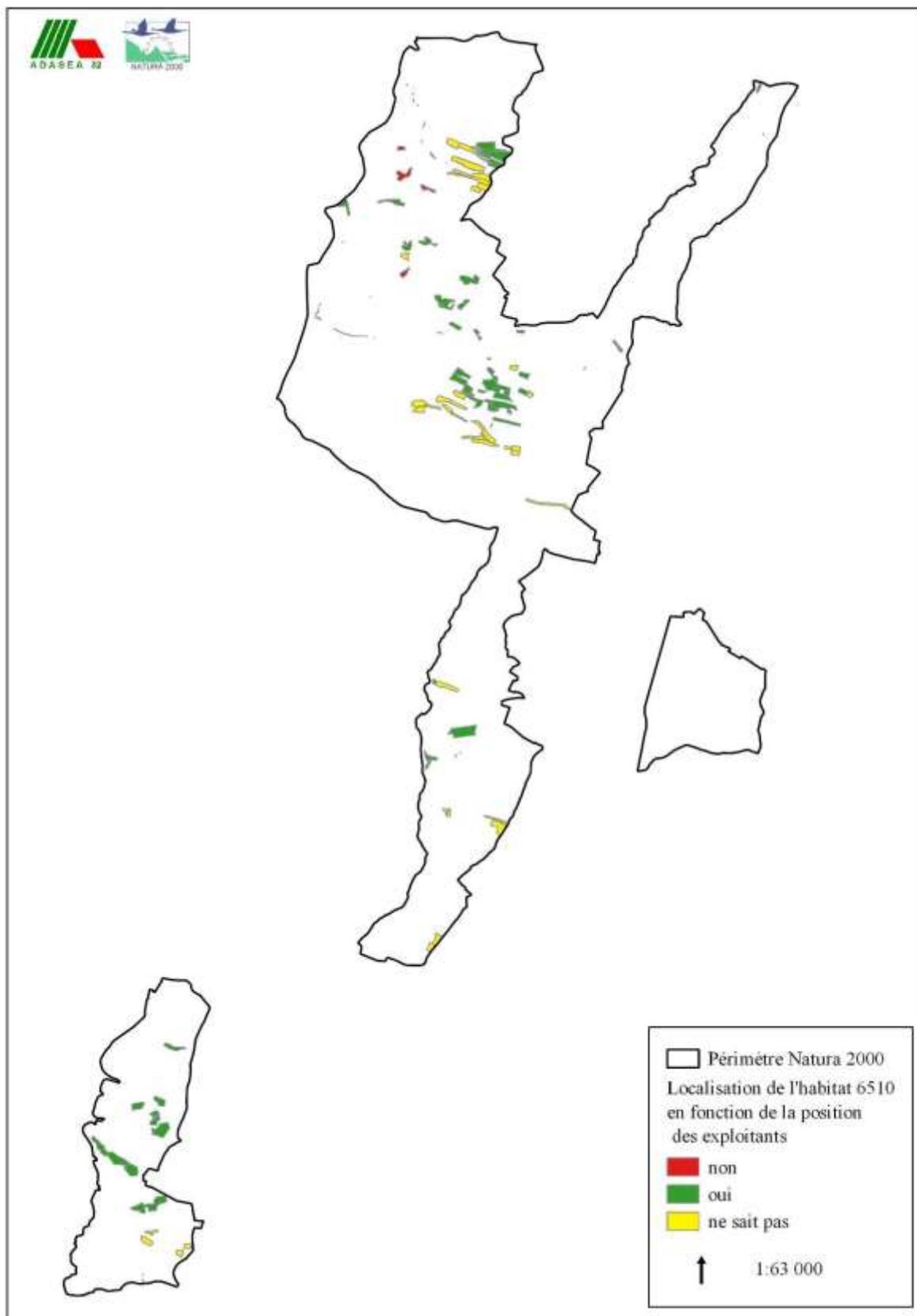
Carte 2 : Localisation de l'habitat «Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire» (code Natura 2000 : 6210) en fonction de la position des exploitants



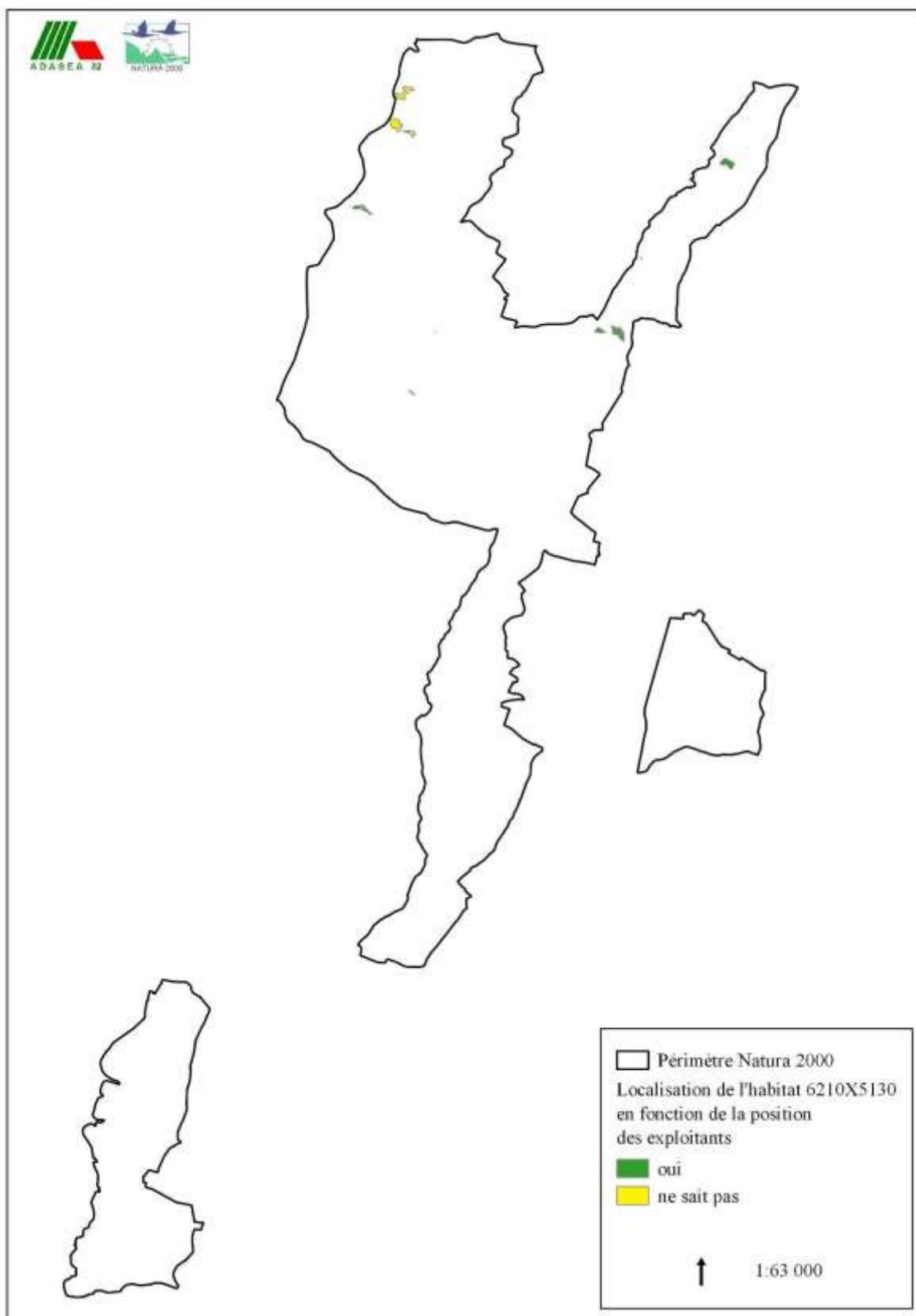
Carte 3 : Localisation de l'habitat « Parcours substeppiques » (code Natura 2000 : 6220) en fonction de la position des exploitants



Carte 4 : Localisation de l'habitat « Prairies maigres de fauche de basse altitude » (code Natura 2000 : 6510) en fonction de la position des exploitants



Carte 5 : Localisation de l'habitat l'habitat mixte « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » (code Natura 2000 : 6210X5130) en fonction de la position des exploitants



D. Des secteurs nouveaux pour la contractualisation

1. Des habitats naturels d'intérêt communautaires inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés ...

Le tableau suivant montre que l'ensemble des surfaces incluses dans les ilots PAC ne sont pas systématiquement contractualisées ce qui peut représenter jusqu'à plus d'un tiers de la surface de l'habitat naturel d'intérêt communautaire dans le cas des prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510).

Ceci montre la limite du dispositif avec les freins déjà évoqués lors des bilans annuels :

- Plafond de contractualisation de 7 600 € /an / par exploitation non adapté car ne permettant pas d'engager l'ensemble des parcelles
- Maîtrise foncière non assurée sur la durée du contrat

Par ailleurs, certaines surfaces peuvent être déclarées à la PAC et ne pas faire l'objet d'une gestion ou d'une adaptation de gestion compatible avec les MAE : parcelles non systématiquement pâturées, parcelle d'habitats non déclarée en surface herbagère

Tableau 15 : Répartition des surfaces d'habitats naturels d'intérêt communautaire inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés sur la période

| CODE Natura 2000 | Surface non contractualisée mais incluses dans un ilot PAC (en ha) | Pourcentage par rapport à la surface total d'habitat naturel |
|--|--|--|
| 6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire-Site d'orchidées remarquables | 86,01 | 24,42% |
| 6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles | 1,01 | 16,48% |
| 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude | 99,16 | 37,12% |
| 6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires | 1,53 | 6,55% |

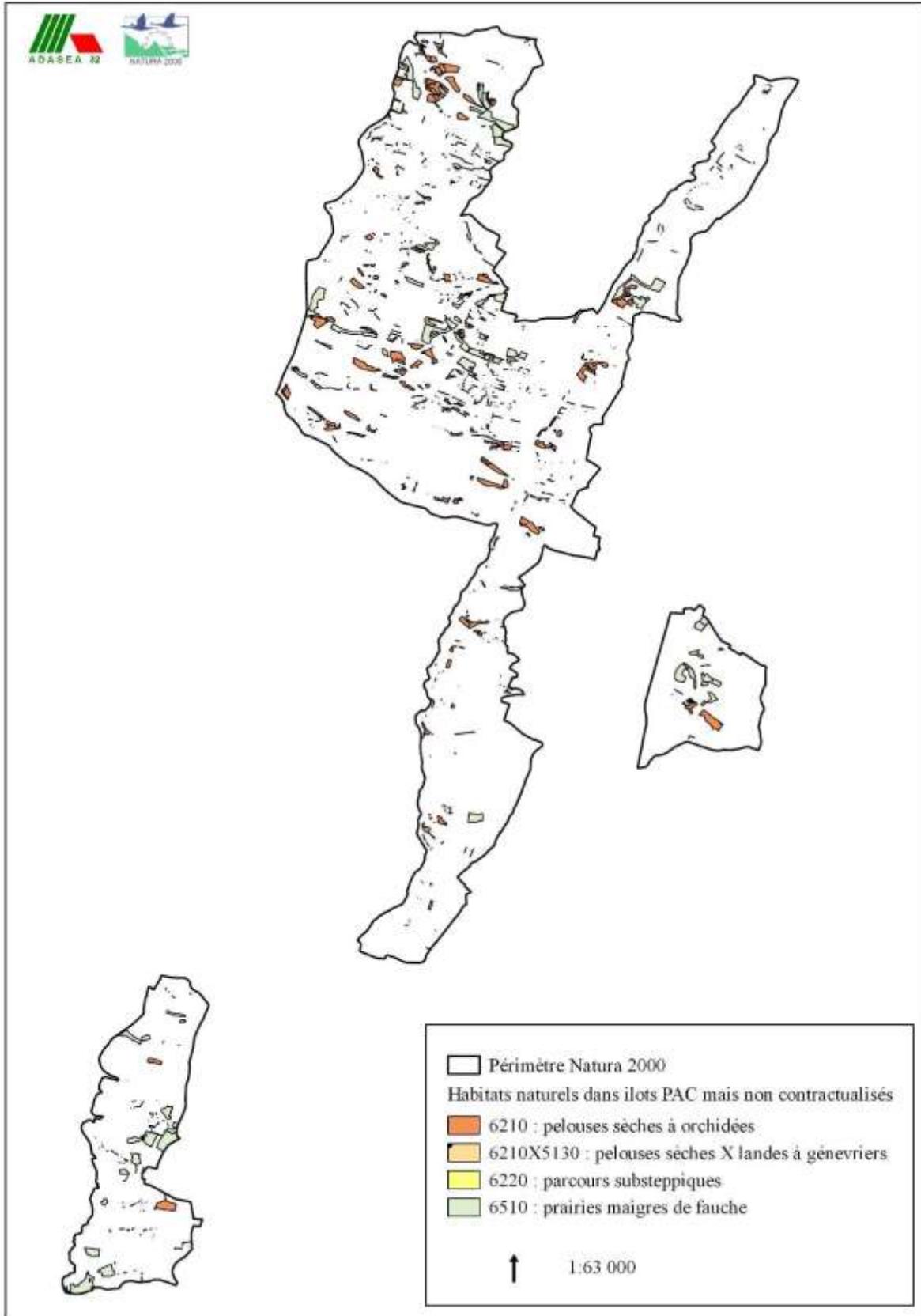
2. ...avec une répartition variable

La distribution spatiale des habitats naturels inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés se fait selon les schémas suivants :

- Groupes du même type d'habitat d'une surface importante (qui peut être parfois ceinturé par un autre habitat) ou de mosaïque entre pelouses, landes et prairies. Ceci peut faciliter une mise en valeur agricole sous forme d'ilots d'élevage par exemple (pose de clôtures moins coûteuses du fait du groupement des parcelles, gestion plus aisée de l'alimentation en eau ...).
- Parcelles de faible superficie isolées pour lesquelles le potentiel d'intégration dans un système d'élevage et de contractualisation est plus incertain (landes au sein d'ilots de cultures ou en limite par exemple)

A noter que les trois entités constitutives du site sont concernées par la présence d'habitats naturels inclus dans les ilots PAC mais non contractualisés.

Carte 6 : Localisation des habitats naturels inclus dans les surfaces PAC mais non contractualisés



3. Une proportion importante de pelouses et landes hors surfaces PAC ...

L'extraction des surfaces habitats d'intérêt communautaires hors PAC montre une situation contrastée : si les prairies sont incluses pour les trois quarts dans les surfaces PAC, les différents faciès de pelouses et landes hors PAC varie de 46 % pour les pelouses à 54 % pour les formations à genévriers, plus fermés et ne respectant pas forcément les critères d'éligibilité définies sur la période précédente. Le cas des parcours de graminées est plus spécifique car ils sont de petite taille et généralement inclus dans des parcelles plus grandes

Deux causes peuvent être évoquées pour expliquer ce phénomène :

- Problème d'éligibilité des parcelles au 1^{er} pilier PAC notamment en lien avec le taux d'embroussaillage et donc aux aides MAEt relevant du 2^{ème} pilier : par exemple cas de certains faciès de landes dans un état de conservation défavorable, relevant de mesures de restauration mais non éligibles au 1^{er} pilier car trop embroussaillées
- Milieux appartenant à des exploitants non éleveurs ou à des propriétaires ne souhaitant pas mettre leurs biens en fermage

Tableau 16 : Répartition des habitats naturels d'intérêt communautaire hors surfaces PAC

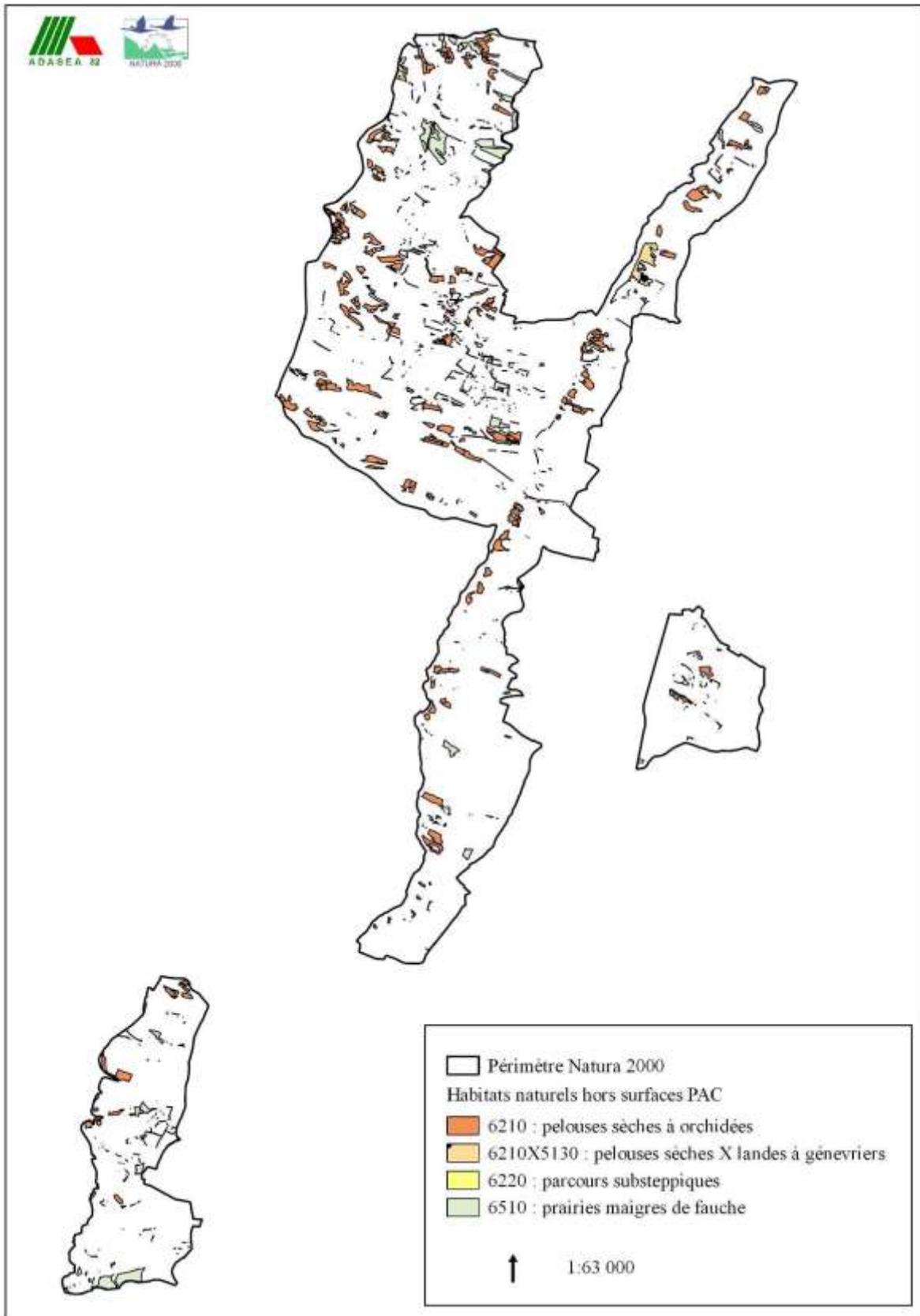
| CODE Natura 2000 | Surface hors PAC (en ha) | Pourcentage par rapport à la surface totale d'habitats naturels |
|---|--------------------------|---|
| 6210 : Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'emboussonnement sur calcaire- Site d'orchidées remarquables | 163,59 | 46,45% |
| 6220 : Parcours substeppiques de graminées et annuelles | 2,42 | 39,48% |
| 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude | 62,69 | 23,47% |
| 6210X5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires | 12,77 | 54,64% |

4. ... localisée sur l'ensemble du site

Il n'y a pas de localisation préférentielle de ces milieux sur le site : ils se répartissent sur les trois entités, sous forme de chapelets d'entités plus ou moins étendues rive droite des cours d'eau mais également de façon plus diffuse sur l'ensemble des coteaux.

La structure spatiale est la même que pour les habitats naturels inclus dans les îlots PAC mais non contractualisés.

Carte 7 : Localisation des habitats naturels hors surfaces PAC



E. Conclusion

Cette analyse indique que les tendances décrites dans le document d'objectifs se poursuivent à savoir :

- Une population agricole vieillissante et en diminution
- Une spécialisation des Orientations Technico-économiques des Exploitations (OTEX) avec une concentration des troupeaux
- Une SAU très étroitement liée aux évolutions de la PAC

L'étude du devenir des zones contractualisées montre que les exploitants souhaitent majoritairement se ré-engager, même s'ils restent en attente du nouveau cadre réglementaire pour la période 2015-2020.

En terme d'habitats naturels, les pelouses pérennes sèches (code Natura 2000 : 6210), les prairies maigres de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510) et l'habitat mixte « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » (code Natura 2000 : 6210X5130), seuls 1/5 à 1/4 des surfaces des habitats seraient à re-engagées.

Il y a un potentiel de nouveaux engagements importants qui relèvent de deux cas de figures :

- D'une part les habitats naturels d'intérêt communautaires inclus dans des ilots PAC mais non contractualisés qui forment des entités relativement groupées et donc plus faciles à mettre en valeur du point de vue agricole (pour certaines habitats jusqu'à 2/3 de la surface totale de l'habitat est dans ce cas)
- D'autre part les habitats naturels d'intérêt communautaires non inclus dans les ilots PAC pour lesquels un travail spécifique sera à mener au cas par cas avec les propriétaires et les exploitants si l'on souhaite les ré-intégrer dans le système agricole avec des MAE

Plus généralement, la mobilisation de ces milieux demande de tenir compte du contexte réglementaire de la PAC qui ne permet pas toujours de les y inclure.

Si les éléments portés à notre connaissance lors de l'étude sont maintenus notamment le plafond de 7 600 €/an/exploitation, la contractualisation sur la période 2015-2020 ne permettrait pas de respecter les objectifs en matière de surfaces contractualisées en MAE dans ce site Natura 2000.

L'équilibre du territoire est fragile, fortement lié à la démographie de la population agricole et aux évolutions réglementaires.

Il va rester à concrétiser les souhaits de reconduction et mobiliser les exploitants indécis en faveur de la gestion équilibrée des milieux.

Le travail d'animation déjà mené sur ce territoire sera à poursuivre pour atteindre les objectifs du site Natura 2000.

F. Annexes

1. Sources bibliographiques

DDT 32 : assolement 2014 & statistiques agricoles 2004-2014, janvier 2015 (données fournies dans le cadre de la rédaction des Programmes Agri-Environnementaux Climatiques 2015)
Document d'objectifs du site Natura 2000 FR7200897 « Vallée et Coteaux de la Lauze »: données agricoles, habitats naturels et habitats d'espèces
Etude de faisabilité du maintien et du développement de l'Elevage sur le site NATURA 2000 des Coteaux et de la Vallée de la Lauze, mars 2007
Recensement général agricole : 2000 et 2010
Bilans cartographies annuels de contractualisation des MAEt

2. Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie moyenne entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)..... | 5 |
| Tableau 2 : Pyramide des âges des exploitants agricoles (données DDT 32, janvier 2015) | 5 |
| Tableau 3 : Répartition des exploitants individuels par âge (données ADASEA 32, 2007) | 5 |
| Tableau 4 : Évolution du nombre d'exploitations en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000..... | 6 |
| Tableau 5 : Évolution de la surface en fonction des OTEX entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000..... | 7 |
| Tableau 6 : Évolution du cheptel de bovins entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000..... | 7 |
| Tableau 7 : Évolution du cheptel de vaches entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000..... | 8 |
| Tableau 8 : Évolution du cheptel de bovins d'un an ou plus entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000 | 8 |
| Tableau 9 : Évolution du cheptel de vaches allaitantes entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000..... | 8 |
| Tableau 10 : Évolution du cheptel de bovins de moins d'un an entre 2000 et 2010 (données RGA) sur les 13 communes concernées par le site Natura 2000 | 9 |
| Tableau 17 : Évolution de l'assolement PAC entre 2004 et 2014 (données DDT 32, janvier 2015)..... | 9 |
| Tableau 18 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016 | 12 |
| Tableau 19 : Répartition de la position des exploitants par rapport à la contractualisation 2015-2016 en terme de surfaces..... | 12 |
| Tableau 20 : Répartition des habitats en fonction de la position des exploitants et rapport avec les surfaces totales d'habitats..... | 14 |
| Tableau 21 : Répartition des surfaces d'habitats naturels d'intérêt communautaire inclus dans des îlots PAC mais non contractualisés sur la période | 20 |
| Tableau 22 : Répartition des habitats naturels d'intérêt communautaire hors surfaces PAC..... | 22 |

3. Liste des cartes

| | |
|--|----|
| Carte 1 : Localisation des parcelles en fonction du souhait des exploitants..... | 13 |
| Carte 2 : Localisation de l'habitat « Pelouses pérennes sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire » (code Natura 2000 : 6210) en fonction de la position des exploitants | 16 |
| Carte 3 : Localisation de l'habitat « Parcours substepmiques » (code Natura 2000 : 6220) en fonction de la position des exploitants..... | 17 |
| Carte 4 : Localisation de l'habitat « Prairies maigres de fauche de basse altitude » (code Natura 2000 : 6510) en fonction de la position des exploitants | 18 |

| | |
|---|----|
| Carte 5 : Localisation de l'habitat l'habitat mixte « Formations à Genévrier commun sur pelouses calcaires » (code Natura 2000 : 6210X5130) en fonction de la position des exploitants..... | 19 |
| Carte 6 : Localisation des habitats naturels inclus dans les surfaces PAC mais non contractualisés.... | 21 |
| Carte 7 : Localisation des habitats naturels hors surfaces PAC | 23 |



ADASEA DU GERS - MAISON DE L'AGRICULTURE - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX
☎ 05 62 61 79 50 - Fax : 05 62 05 80 84 - Mail : a032@adasea.net - Site : <http://www.adasea32.fr>